

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUATORZE DECEMBRE, A DIX-SEPT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE PHILIPPE HERCOUET.

Date de la convocation : 8 décembre 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président :

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Yves RUFFET, Fabienne TASSEL, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Nadine L'ECHELARD,
- Carole BERECHÉL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX donne pouvoir à Philippe BOSCHER,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Nathalie BOUZID, Guy CORBEL, Céline FORTIN, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Sébastien PUEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : David BURLLOT

Délibération n°2021-237

Membres en exercice : 69 Présents : 56

Absents : 13

Pouvoirs : 4

MOBILITES COVOITURAGE DE PROXIMITE - ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION EHOP CONVENTION TRIENNALE 2022-2024

Par délibération du 17 décembre 2019, Lamballe Terre & Mer a conventionné avec l'association pour être accompagnée dans le déploiement du covoiturage sur son territoire. L'association met en œuvre des méthodes, outils ludiques et pédagogiques dont l'objet est de sensibiliser chacun au covoiturage.

Les actions programmées pour l'année 2020 ont été reportées à 2021 en raison de la crise sanitaire et des confinements. Ces actions menées sont :

- La sensibilisation et la création d'un réseau de référents au niveau communal par la réalisation de webinaires et la constitution d'un réseau communal. L'objectif de ce réseau est d'avoir des relais locaux pour travailler conjointement à la sensibilisation des habitants, mais aussi que chaque commune prenne en main les communications spécifiques au territoire,
- 3 campagnes de communication sur le territoire (sucettes sur Lamballe-Armor, réseaux sociaux, site internet, affiches...),
- Un temps de sensibilisation à destination des agents de Lamballe Terre & Mer durant la semaine de la mobilité,
- Les actions de sensibilisation en direction des associations solidaires et de l'insertion (Penthièvre Actions, mission locale, pôle emploi...),
- Des échanges avec la Cooperl sur la thématique mobilités.

Il est proposé de poursuivre le partenariat avec l'association EHOP dans le cadre d'une convention triennale (2022-2024, soit 1 an renouvelable 2 fois). Ce projet s'inscrit dans le schéma des mobilités douces et durables de la communauté et la convention partenariale sur les mobilités signée avec la Région Bretagne en janvier 2021. La contribution financière de Lamballe Terre & Mer est de 12 500 € par an sur la période de la convention.

Un travail d'élaboration d'un plan d'actions partagées devra être réalisé. Le plan d'actions 2022 est joint. Un bilan annuel des actions menées sera réalisé.

Au regard de la transmission du projet de convention triennale d'objectifs partagés entre Lamballe Terre & Mer et EHOP aux conseillers communautaires,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 novembre 2021,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE les modalités du partenariat avec l'association EHOP, pour la période 2022-2024,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention triennale d'objectifs partagés avec l'association EHOP et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Pour le Président empêché,

Le 1^{er} Vice-président,

Philippe HERCOUET

21 DEC. 2021



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

22 DEC. 2021


De l'affichage le

22 DEC. 2021

Pour le Président,
Par délégation,

Directeur Général des services,
Arnaud LECOURT



 Le projet associatif		Actions 2022 LTM Actions spécifiques dans le cadre de la convention "Soutien à un projet commun et global de développement du covoiturage de proximité"		Année 2022 Détails	
DEPLOIEMENT DE L'ECOSYSTEME BRETON DU COVOITURAGE DU QUOTIDIEN	Le réseau de partenaire breton Création et envoi de newsletters au réseau partenaire Création de webinaire à destination du réseau partenaire éhop Organisation d'une réunion départementale sur le covoiturage de proximité à l'échelle régionale Organisation de plénières départementales ou régionales L'outil numérique Développement d'un outil unique, libre et aux valeurs de solidarités sur la Bretagne Cadrage du projet et ajustements Rendez-vous techniques périodiques avec les référents Bilan des actions, ajustements, perspectives ...	Objectif : Coordonner un réseau d'acteurs pluralisés sur le covoiturage et outiller les structures. Être identifiés comme un acteur en termes de conseil et de « détection » de potentiels d'innovation et de convivialité entre partenaires et référents des territoires. Un rendez-vous bilan a lieu au terme de la convention.			
GESTION DE LA CONVENTION ET SUIVI DE PROJETS	Mobilisation et implication des parties prenantes : réseau de référents communaux Elargir le réseau de référents Création du réseau de référents à l'échelle communale Animation/consolidation du réseau de référents communaux Communication en suivant les étapes du "changement de comportement" Création d'un plan de communication à l'échelle du territoire Animation/Intervention lors d'événements grand public Diffusion de communications diverses en lien avec les actualités Mener un événement grand public spécifique sur le territoire Réalisation d'un défi/challenge du covoiturage en 2023 Accompagner les usagers sur Ovestigo au quotidien Mise à jour de la base de données Standard téléphonique pour les usagers du territoire	Webinaire, réunions de présentation, interventions Mobilisation d'un élu par commune sur le sujet du covoiturage : acteur local Ateliers, newsletters d'informations, outils (guide, charte, communication générique ...) Définition du plan de communication avec les relais locaux : messages, visuels, calendriers, étapes ... Rencontre des habitants pour interpellier et sensibiliser au covoiturage (salon, événements) Communications ponctuelles "clés en main" en lien avec l'actualité, la saisonnalité Communication, rencontre habitants, coaching, suivi des covoiturage, bilan			
SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS AU COVOITURAGE DU QUOTIDIEN	Accompagner une entreprise en individuel Audit du potentiel de covoiturage dans une entreprise cible Audit du potentiel de covoiturage dans une entreprise cible au sein des salariés Restitution et co-construction du plan d'actions Communication en suivant les étapes du "changement de comportement" Création d'un plan de communication en fonction des problématiques Sensibilisation des salariés Création d'un réseau d'ambassadeurs en interne Animation/Intervention en interne Accompagner LTM dans leur PDA Préparation d'un challenge auprès des agents	Enquêtes et nettoyage de la BDD Accompagnement des usagers Ovestigo pour les aider à "sauter le pas" Jarnoux Entretien semi-directif Cartographie Définition du plan de communication avec les relais locaux : messages, visuels, calendriers, étapes ...			
DEPLOYER LE SERVICE DE COVOITURAGE SOLIDAIRE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE AUPRES DES BENEFICIAIRES	Création et animation du réseau de prescripteurs de l'insertion sur le territoire Diffusion du service auprès des bénéficiaires Accompagnement individuel et personnalisé des bénéficiaires	Ateliers, newsletters d'informations, outils (guide, charte, communication générique ...) Forum mobilité, stand, défi du covoiturage... Communication, ateliers, animations, coaching, suivi des testeurs, bilan spécifique Ateliers, newsletters d'informations, outils Communication spécifique pour le public cible - Intervention lors d'événements de l'emploi (job dating, forum de l'emploi ...) Echanges téléphoniques, recherche de solution, suivi ...			